

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
60127-2

1989

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1995-08

Coupe-circuit miniatures

Deuxième partie:
Cartouches

Miniature fuses

Part 2:
Cartridge fuse-links

*Les feuilles de cet amendement sont à insérer dans la
CEI 127-2 (1989).*

*The sheets contained in this amendment are to be inserted
in IEC 127-2 (1989).*

© CEI 1995 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varemé Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

C

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 32C: Coupe-circuit à fusibles miniatures, du comité d'études 32 de la CEI: Coupe-circuit à fusibles.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
32C/134/DIS	32C/150/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 8

6 Marquage

Paragraphe 6.1, point e)

Remplacer le texte existant de ce point e) par le nouveau texte suivant:

Un symbole indiquant le pouvoir de coupure assigné. Ce symbole doit être placé entre l'indication du courant assigné et celle de la tension assignée.

Ces symboles sont:

- H: à haut pouvoir de coupure;
- L: à faible pouvoir de coupure;
- E: à pouvoir de coupure renforcé.

Exemples de marquage:

T	3	1	5	L	2	5	0	V
		F	4	H	2	5	0	V
T	3	1	5	E	2	5	0	V

Page 21

SECTION DEUX - FEUILLES DE NORME PARTICULIÈRES

Ajouter la nouvelle feuille de norme 6 aux feuilles de norme existantes 1 à 5:

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 32C: Miniature fuses, of IEC technical committee 32: Fuses.

The text of this amendment is based on the following documents:

DIS	Report on voting
32C/134/DIS	32C/150/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Page 9

6 Marking

Subclause 6.1, item e)

Replace the existing text of this item e) with the following new text:

A symbol denoting the rated breaking capacity. This symbol shall be placed between the marking for the rated current and the marking for the rated voltage.

These symbols are:

- H: denoting high breaking capacity;
- L: denoting low breaking capacity;
- E: denoting enhanced breaking capacity.

Examples of marking:

T	3	1	5	L	2	5	0	V
		F	4	H	2	5	0	V
T	3	1	5	E	2	5	0	V

Page 21

SECTION TWO - STANDARD SHEETS

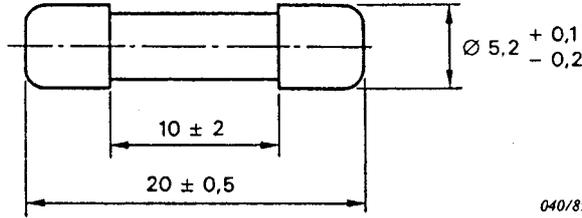
Add new standard sheet 6 to existing standard sheets 1 to 5:

Éléments de remplacement 5 mm × 20 mm
Fusion temporisée (résistant aux pointes)
Pouvoir de coupure renforcé

Feuille de norme
6

Ce modèle d'élément de remplacement est recommandé pour la protection des circuits dans des matériels tels que postes de télévision, ayant un courant présumé de court-circuit supérieur à 35 A mais ne dépassant pas 150 A.

Dimensions en millimètres



Alignement: Les dimensions du calibre sont: h = 30 mm; d = 5,38 mm ± 0,01 mm (voir 8.4).

Construction: L'élément de remplacement peut être transparent ou non transparent.

Courant assigné *	Tension assignée V	Chute de tension maximale mV	Puissance dissipée maximale W **
32 mA	250	5 000	1,6
40 mA		4 000	
50 mA		3 500	
63 mA		3 000	
80 mA		3 000	
100 mA		2 500	
125 mA		2 000	
160 mA		1 900	
200 mA		1 500	
250 mA		1 300	
315 mA		1 100	
400 mA		1 000	
500 mA		900	
630 mA		300	
800 mA		250	
1 A		150	
1,25 A		150	
1,6 A		150	
2 A		150	
2,5 A		120	
3,15 A	100		
4 A	100		
5 A	100		
6,3 A	100		

* Les valeurs intermédiaires doivent être choisies dans la série R 20 suivant l'ISO 3.
** Mesurée au bout de 1 h sous 1,5 I_n.

Marquage

Les éléments de remplacement doivent porter les indications:

- a) courant assigné;
- b) tension assignée;
- c) nom du fabricant ou marque de fabrique;
- d) symbole caractéristique T;
- e) symbole E du pouvoir de coupure.

Caractéristique temps/courant de préarc

La durée de préarc doit être comprise entre les limites suivantes:

Courant assigné	2,1 I _n	2,75 I _n		4 I _n		10 I _n	
	Maximal	Minimal	Maximal	Minimal	Maximal	Minimal	Maximal
De 32 mA à 100 mA inclus	2 min	200 ms	10 s	40 ms	3 s	10 ms	300 ms
Au-dessus de 100 mA jusqu'à 6,3 A	2 min	600 ms	10 s	150 ms	3 s	20 ms	300 ms

Essai à une température de (70 ± 2) °C

Les éléments de remplacement doivent être parcourus pendant 1 h par un courant de 1,1 I_n et ils ne doivent pas fonctionner.

Pouvoir de coupure

Pouvoir de coupure assigné: 150 A, essayé en courant alternatif et avec le circuit représenté à la figure 6, page 19, pour l'essai à faible pouvoir de coupure.

Essai d'endurance

A 1,2 fois le courant assigné, 100 cycles conformément à 9.4 a) de la CEI 127-1, et ensuite 1,5 fois le courant assigné pendant 1 h conformément à 9.4 b) de la CEI 127-1.